

Question d'Europe

n°268

4 mars 2013

Vers une Europe plus féminine ? [1]

Résumé :

2012 n'a pas été une année faste pour les femmes en Europe. Pas de nouvelle femme élue à la tête d'un Etat ou d'un gouvernement, pas de femme non plus à la Banque Centrale européenne, des obstacles en tous genres pour vider de sa substance le projet de directive de la Commission européenne [2] qui souhaite proposer un objectif de 40% de femmes dans les conseils d'administration, des inégalités entre les hommes et les femmes qui continuent de se creuser [3]: rien n'incite vraiment à l'optimisme.

L'Europe se vit encore largement au masculin même si la situation est un peu meilleure dans cette partie du monde qu'ailleurs. Les femmes ne peuvent donc compter que sur elles-mêmes pour se sortir de la place « étroite » que l'on veut bien leur accorder et où on veut les cantonner. Elles ne s'y sont d'ailleurs pas trompées. A force d'entendre les beaux discours des décideurs qui ne sont que rarement suivis d'effets, elles ont décidé de s'organiser.

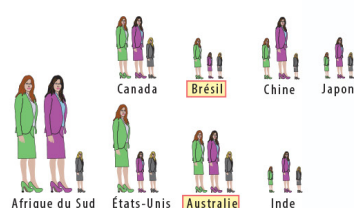
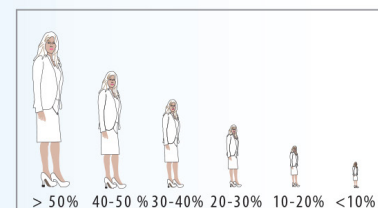
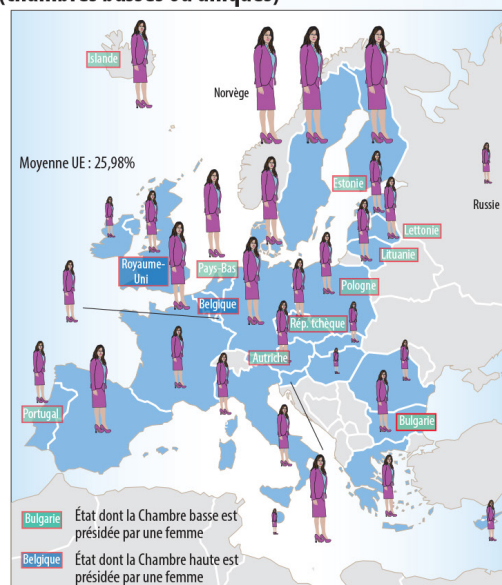
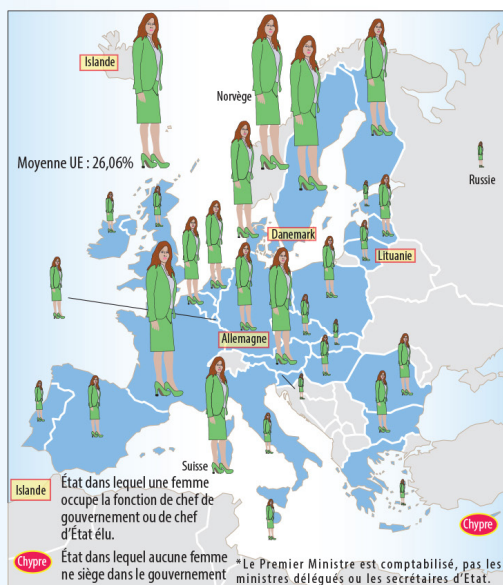
Les réseaux de femmes se sont multipliés. Pas pour échanger de bonnes recettes culinaires ou pour parler chiffons, mais plutôt pour définir quelques stratégies pour bousculer l'ordonnancement établi par les hommes, sur lequel ils veillent jalousement de peur d'en être dépossédés. Mais surtout pour montrer qu'elles existent, qu'elles valent aussi bien que les hommes et apprendre à ces derniers à cohabiter et à partager le pouvoir.

Pascale JOANNIN

L'Europe au féminin au 4 mars 2013

Proportion de femmes dans les gouvernements*

Proportion de femmes dans les Parlements nationaux (chambres basses ou uniques)



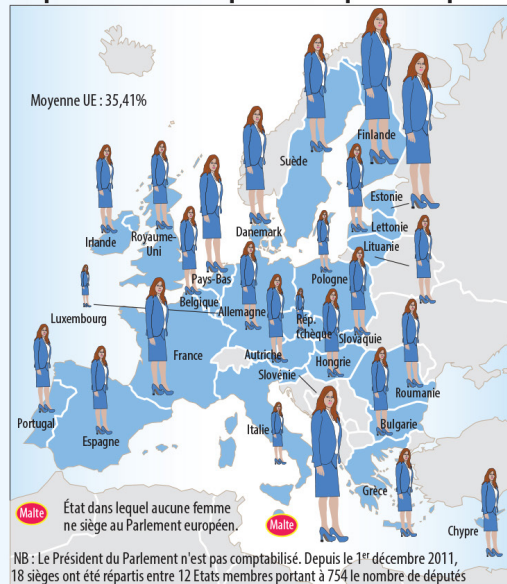
Moyennes États hors UE :
femmes dans les gouvernements : 25,49%
femmes dans les parlements : 23,47%
femmes dans les conseils d'administration : 8,97%

1. Ce texte est issu du "Rapport Schuman sur l'Europe, l'état de l'Union 2013" publié aux éditions lignes de repères. L'ouvrage est disponible à l'achat sur notre site (<http://www.robert-schuman.eu/ouvrage.php?num=148>)

2. Communication de la Commission « L'équilibre hommes-femmes aux postes de direction des entreprises: une contribution à une croissance intelligente, durable et inclusive COM(2012) 615 final, 14 novembre 2012 http://ec.europa.eu/justice/gender-equality/files/womenonboards/communication_quotas_fr.pdf

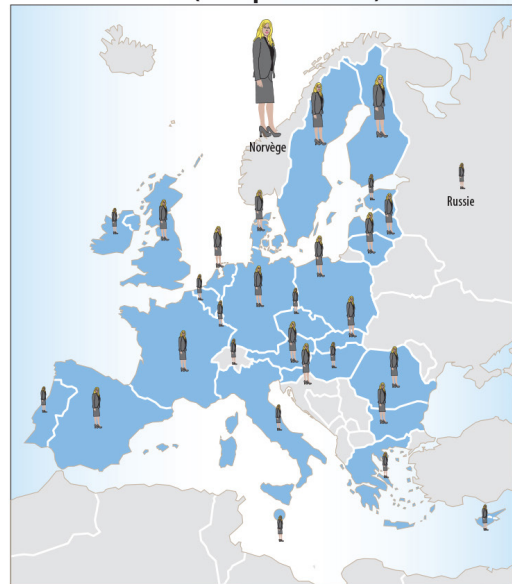
3. rapport de l'OCDE, « Inégalités hommes-femmes: Il est temps d'agir », 17 décembre 2012 <http://www.oecd.org/fr/parite/agir.htm>

Proportion de femmes parmi les députés européens



Source : Compilation de la Fondation Robert Schuman.

Proportion de femmes dans les conseils d'administration (entreprises cotées)



Pascal Orcier pour la Fondation Robert Schuman, mar 2013, © FRS.

LES FEMMES ET LE POUVOIR : VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ?

Les grandes conquêtes des femmes ne sont jamais arrivées par hasard. Rien ne leur a été donné. Ce qu'elles ont obtenu, elles ne le doivent qu'à leur persévérance et leur ténacité. Cela était vrai hier, cela l'est toujours et le sera encore demain. Les progrès sont si lents qu'il faudra attendre longtemps avant que les choses ne changent vraiment. Et ces nécessaires évolutions ne peuvent s'opérer naturellement, car des blocages, de toute sorte, existent qui freinent les progressions. Il faut parfois un peu aider le destin...

Peu à peu s'impose l'idée que, pour modifier les déséquilibres existants entre les hommes et les femmes, des mesures incitatives plus contraignantes sont indispensables pour vaincre les réticences et donner un « coup d'accélérateur » à la féminisation de la société. Les femmes sont plus diplômées que les hommes, mais trop peu d'entre elles accèdent aux postes de responsabilité. Comment corriger cette situation? Par des quotas. A la seule évocation de ce mot, certains blâment, d'autres s'énervent ou perdent leur flegme, il ne laisse pas indifférent.

Il y a 10 ans, les quotas ont été mis en place pour remédier, dans la vie politique, à une sous représentation manifeste des femmes dans les Assemblées parlementaires. Plusieurs pays les ont utilisés. Et il faut bien avouer que cela a donné un certain élan à la parité.

Pour ne prendre qu'un exemple, il y a davantage de femmes françaises élues au Parlement européen (45,95%), où la loi électorale impose des quotas, qu'à l'Assemblée natio-

nale (26,34%) où la loi n'est encore qu'incitative envers les partis politiques.

Malgré tous les cris d'orfraies qui ont été poussés lors de la mise en place de ces quotas dans plusieurs Etats d'Europe, il semble bien difficile de revenir en arrière. D'abord parce que la place des femmes est encore relativement faible tant dans les Parlements (25,98% dans l'Union, 20,8% dans le monde) qu'au sein des gouvernements (28,22% dans l'Union) et que toute régression en la matière serait du pire effet et, donc, dommageable à celui qui en serait l'instigateur. Ensuite parce que la méthode est apparue depuis dans la vie économique.

Devant la désolante situation de l'absence de femmes dans les organes de direction des grandes entreprises, plusieurs pays européens (Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, et Slovaquie) ont décidé de transposer dans le domaine économique la règle qui semble donner quelques résultats en politique. Ils ont adopté des lois pour imposer de manière progressive, par un système de quotas, l'accès des femmes aux conseils d'administration. Ces lois ne s'appliquent que pour les sociétés cotées uniquement et elles ne concernent pas les comités exécutifs.

Néanmoins, en peu de temps, les pays qui ont voté de telles dispositions voient leur situation évoluer considérablement. A titre d'exemple, les entreprises françaises cotées n'avaient au sein de leurs conseils que 4 à 6% de femmes dans les années 1990. La loi du 27 janvier 2011 stipule que les entreprises doivent ouvrir leurs conseils à 20% de femmes d'ici 3 ans et à 40% d'ici 6 ans. En à peine deux ans, ces entreprises comptent d'ores et déjà

16,6% de femmes dans leur board [4]. Ce n'est pas le seul pays dans ce cas. Et ce n'est qu'un début.

D'ailleurs, la Commission européenne s'est emparée de cette question. Se basant sur le fait que, « au cours de la dernière décennie, malgré un débat public intense et plusieurs initiatives volontaires, l'équilibre entre les femmes et les hommes dans les conseils d'administration n'a guère évolué en Europe », elle a proposé le 14 novembre 2012 une directive qui fixe un objectif minimum de 40% de membres du sexe sous-représenté parmi les administrateurs non exécutifs de conseils d'administration de sociétés cotées en Bourse en Europe d'ici 2020, ou d'ici 2018 pour les entreprises publiques cotées en Bourse. Sa vice-présidente, Viviane Reding, rappelle que « les conseils d'administration des plus grandes entreprises européennes restent dominés par les hommes et un plafond de verre empêche les femmes de talent d'accéder aux positions les plus élevées. Les femmes ne constituent que 15% des conseils non exécutifs et 8,9% des conseils exécutifs ».

Cette proposition a donné lieu à de vifs échanges et Mme Reding a même été obligée de s'y reprendre à deux fois pour vaincre les résistances tant au sein de la Commission que face à 9 Etats membres qui sont opposés, par principe, aux quotas [5].

Mais il sera vraiment difficile de revenir en arrière.

« IMPOSE TA CHANCE, SERRE TON BONHEUR ET VA VERS TON RISQUE. A TE REGARDER, ILS S'HABITUERONT » - RENÉ CHAR

Il faudrait même aller plus loin. En effet, les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler : 62,5% dans l'Union européenne. Elles sont aussi plus diplômées que les hommes : 58,9% des diplômes délivrés par des universités européennes. Elles ont investi peu à peu tous les secteurs professionnels. Mais elles ont encore du mal à investir les plus hauts postes hiérarchiques. S'ils ne sont pas la panacée, les quotas ont démontré leur utilité. Sans eux, la progression des femmes aurait été encore plus lente.

Ouvrir les portes des conseils d'administration, c'est bien mais pourquoi se limiter à ceux des seules sociétés cotées ? Des postes d'administrateurs sont aussi à conquérir dans les entreprises de taille intermédiaire (ETI) ou dans les petites et moyennes entreprises (PME). Et ces entreprises ont tout autant besoin d'être gouvernées par des hommes et par des femmes. Une étude [6] montre que les conseils d'administration en France comptaient en 2010 17,3% de femmes dans les PME contre 10,5% dans les grandes entreprises et 10,3% dans les ETI. Cette moyenne était plus favorable aux femmes dans les entreprises familiales que dans les autres. Il reste donc encore beaucoup à faire.

Sans tout attendre des quotas, les femmes ont décidé de relever leurs manches et montrer de quoi elles sont capables. Des initiatives ont vu le jour un peu partout dans le monde ; du Women's Forum, qui est devenu, en quelques années, le symbole mondial du « réseautage » au féminin, aux centaines de structures de réflexion conduites par des femmes qui ont bien compris tout l'intérêt du « Networking ». Il ne sera plus possible de faire comme avant. Les lois, les débats, les échanges, les volontés sont là pour faire bouger les choses et contribuer aux mouvements en cours pour briser « le plafond de verre ». Les pays nordiques ne sont plus seuls à afficher désormais de bons chiffres, comme par exemple la Norvège (36,3%) qui avait lancé la question de la présence des femmes dans les boards dès 2004. L'Europe tout entière s'y met, et même au delà. Il suffit de regarder la situation en Afrique du sud (17,4%).

Les femmes ne veulent plus s'en laisser conter et refusent les situations inacceptables. Lors du renouvellement d'un des membres du Directoire de la Banque centrale européenne [7], les députées européennes se sont étonnées que l'institution, qui a déjà compté des femmes au sein de son Conseil, ne désigne qu'un Directoire exclusivement masculin jusqu'en 2018 ! Au Parlement européen, elles ont bataillé pour obtenir gain de cause, en vain cette fois-ci, mais chacun a bien compris désormais que les institutions européennes devront à l'avenir, au moins, respecter les règles qu'elles se sont fixées, de réaliser « l'équilibre entre les femmes et les hommes dans le processus décisionnel, dans la vie économique et politique et dans les secteurs public et privé ». Il serait temps que cet objectif se concrétise enfin. Par exemple, lors du prochain renouvellement de la Commission en 2014, celle-ci pourrait être complètement paritaire et compter 14 femmes sur les 28 Etats membres que l'Union européenne comptera alors.

De plus, les femmes s'organisent pour contrer les arguments fallacieux selon lesquels on ne trouverait pas de femmes compétentes. Plusieurs initiatives ont vu le jour afin de recenser les femmes capables et les promouvoir auprès de ceux qui colportent ces contre-vérités. Des formations ont été mises en place pour préparer les femmes aux fonctions d'administrateurs, des agences de conseil ont développé des activités pour sélectionner des femmes et, ainsi, répondre à la demande de certaines entreprises qui veulent désigner des femmes dans leurs conseils. Une certaine émulation se dessine. Des écoles de commerce européennes ont lancé le 12 décembre 2012 une base de données intitulée "Global Board Ready Women" [8] (Femmes du monde entier prêtes à entrer dans des conseils d'administration). Cette liste de 8 000 membres fait apparaître qu'il y a largement assez de femmes qualifiées pour contribuer à diriger

4. GMI Ratings' 2012 Women on Boards Survey, March 2012 http://library.constantcontact.com/download/get/file/1102561686275-86/GMIRatings_WOB_032012.pdf

5. Nine Member States reject quotas for women 17 septembre 2012 <http://www.europolitics.info/business-competitiveness/nine-member-states-reject-quotas-for-women-artb342961-4.html>

6. 20 ans d'évolution des conseils d'administration en France 1992-2010, Cahiers «Preuves à l'appui», octobre 2012 http://www.middlenext.com/IMG/pdf/Preuves_a_l_Appui_No3_vdef.pdf

7. Composition du conseil des gouverneurs de la BCE depuis novembre 2012 : <http://www.ecb.int/ecb/orga/decisions/govc/html/index.fr.html>

8. Lancement de Global Board Ready Women http://europa.eu/rapid/press-release_IP-12-1358_en.htm?locale=FR

Vers une Europe plus féminine ?

de grandes entreprises au XXI^e siècle et qu'il est temps de briser le plafond de verre qui les empêche d'accéder à des postes de direction. Cette initiative a reçu le soutien de Viviane Reding.

La nouvelle gouvernance qu'elle soit européenne ou nationale, politique ou économique, doit être repensée. Il faut s'adapter en permanence aux défis globaux qui remettent en cause l'ordre établi et nos repères. Sur le plan international, la Chine et d'autres pays émergents défient les positions américaine et européenne ; sur le plan économique, la crise bouscule nos certitudes et nos réflexions pour trouver les moyens d'en sortir. Enfin, sur le plan professionnel et social, la féminisation bouscule les mentalités. Chacun de ces phénomènes est un vecteur de changement.

Instaurer une culture de l'égalité implique un changement des mentalités et une lutte contre les stéréotypes persistants. Cela suppose de part et d'autre une volonté de réussir cette mutation : les femmes s'y préparent en se formant, en se remettant en question, en définissant leur rapport au pouvoir et en osant affirmer leurs valeurs, leurs motivations et leurs ambitions. Les hommes doivent faire de même et certains s'y sont déjà attelés. Car nous ne pourrions relever qu'ensemble les défis qui nous attendent.

Dans le monde, l'Europe est perçue comme un modèle en matière de droits des femmes. Ne décevons pas ceux et celles qui nous regardent en ne réalisant pas une vraie égalité hommes-femmes.

Cet impératif devrait d'ailleurs davantage faire partie intégrante des politiques extérieures que l'Europe mène pour soutenir les mouvements de démocratisation et le développement. L'exemple des pays du sud de la Méditerranée, qui ont vécu le printemps arabe en 2011, s'impose immédiatement : l'Europe devrait conditionner son aide, qui est l'une des plus importantes du monde, au respect plein et

entier des droits des femmes par les nouveaux régimes. Il s'agit d'une question de principe, qui rejoint l'intérêt de ces pays : sans les femmes, les réformes seront plus difficiles.

La bataille est sans doute moins rude en Europe pour les femmes que pour nos voisines d'outre-Méditerranée. Mais elle a une valeur de symbole. Les progrès que nous accomplissons leur servent de modèles. L'Europe doit être exemplaire. En un mot, oser.

Les femmes, elles aussi, osent de plus en plus. Elles sont convaincues que pour s'adapter aux nouvelles exigences du monde, les entreprises comme les sociétés doivent faire appel à tous les talents, y compris les leurs. Elles sont complémentaires des hommes et peuvent apporter un « plus » dans la gestion et le management. Leur spécificité peut être une richesse. Encore faut-il oser relever le défi de mettre des femmes à tous les postes. La modernité réside dans une société paritaire : le courage, la diversité, l'adaptabilité, la nouvelle gouvernance plus équilibrée entre les hommes et les femmes sont les vertus indispensables de la réussite des sociétés au XXI^e siècle.



Pascale JOANNIN

Directrice générale de la Fondation Robert Schuman. Ancienne auditrice à l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale (IHEDN), elle est l'auteur de " L'Europe, une chance pour la femme ", Note de la Fondation Robert Schuman, n°22, 2004. Elle codirige l'Atlas permanent de l'Union européenne, Lignes de repères, 2012.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :
www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.

ANNEXES

Femmes dirigeantes dans les entreprises

05

	Pays	% dirigeantes
	Norvège	40,1
	Suède	27,3
	Finlande	26,4
	France	16,6
	Danemark	15,6
	Royaume-Uni	15
	Pays-Bas	14
	Pologne	13
	Allemagne	12,9
	Autriche	10,8
	Espagne	10,2
	Irlande	9,5
	Belgique	9,4
	Grèce	8,8
	République tchèque	8,6
	Hongrie	5,9
	Italie	4,5
	Portugal	2,3
	Lettonie*	28
	Slovénie*	19
	Lituanie*	18
	Slovaquie*	14
	Roumanie*	12
	Bulgarie*	12
	Luxembourg*	10
	Estonie*	8

	Chypre*	8
	Malte*	4
	Moyenne UE	13,46

Source : GovernanceMetrics International, Catalyst, Commission européenne*

Dans les assemblées, qui sont censées représenter l'ensemble de la population, les femmes restent encore sous-représentées : selon l'Union interparlementaire (UIP) [9] au 31 octobre 2012, sur les 46 048 membres que comptent les parlements dans le monde (chambres basses et hautes confondues), on dénombre seulement 9 939 femmes, soit une proportion de 20,8%.

L'Union européenne (25,98%) devance les Amériques (23,8%), les autres pays européens (21,9%), l'Afrique

subsaharienne (20,8%), l'Asie (18,5%), les pays arabes (14,9%) et les Etats du Pacifique (12,7%).

Pour le nombre de femmes qui président une des chambres du Parlement, sur les 39 femmes recensées par l'UIP, 14 sont Européennes dont 11 issues d'Etats membres de l'Union européenne (Autriche, Belgique, Bulgarie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni). Les femmes ne représentent que 14,2% des présidents de Parlement.

Femmes au sein des 27 Parlements nationaux (chambres basses ou uniques)

Rang	État	Parlement	Date de l'élection	Sièges totaux	Nombre de femmes	%
1	FINLANDE	Eduskunta	2011	200	86	43,00
2	SUÈDE	Riksdag	2010	349	150	42,98
3	ESPAGNE	Congreso	2011	350	139	39,71
4	BELGIQUE	La Chambre	2010	150	59	39,33
5	DANEMARK	Folketinget	2011	179	70	39,11
6	PAYS-BAS	Tweede Kamer	2012	150	58	38,67
7	SLOVÉNIE	Zbor	2011	90	34	37,78
8	ALLEMAGNE	Bundestag	2009	620	204	32,90
9	PORTUGAL	Assembleia da Republica	2011	230	68	29,57
10	AUTRICHE	Nationalrat	2006	183	52	28,42
11	FRANCE	Assemblée Nationale	2012	577	152	26,34
12	LITUANIE	Seimas	2012	139	34	24,46
13	POLOGNE	Sejm	2011	460	110	23,91
14	LETONIE	Saeima	2011	100	23	23,00
15	BULGARIE	Narodno Sabranie	2009	240	55	22,92
16	ROYAUME-UNI	House of Commons	2010	650	146	22,46
17	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	Poslanecka Snemovna	2010	200	44	22,00
18	LUXEMBOURG	Chambre des Députés	2009	60	13	21,67
19	ITALIE	Camera dei Deputati	2008	630	134	21,27
20	GRÈCE	Vouli	2012	300	63	21,00
21	ESTONIE	Riigikogu	2011	101	21	20,79
22	SLOVAQUIE	Narodna Rada	2012	150	28	18,67

9. <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm>

23	IRLANDE	<i>Dáil Éireann</i>	2011	166	25	15,06
24	ROUMANIE	<i>Camera Deputaților</i>	2012	412	54	13,11
25	CHYPRE	<i>House of Representatives</i>	2006	56	6	10,71
26	HONGRIE	<i>Az Ország Haza</i>	2010	386	35	9,07
27	MALTE	<i>Kamra Tad Deputati</i>	2008	69	6	8,70
	TOTAL			7197	1870	25,98

Source : Fondation Robert Schuman ©

Dans les gouvernements des pays de l'Union européenne, les femmes représentent en moyenne 26,06% des ministres. Un seul gouvernement ne comprend aucune femme, celui de Chypre qui vient d'être nommé le 1er mars 2013.

Au 1er janvier 2013, 7 femmes sont Premier ministre de

leur pays, dont 3 en Europe – 2 dans l'Union européenne (Allemagne, Danemark) et Islande -, Australie, Bangladesh, Trinidad et Tobago et Thaïlande.

8 femmes sont Présidentes de leur pays, dont 2 en Europe - Lituanie, Kosovo-, Argentine, Brésil, Libéria, Costa Rica, Malawi et Corée du Sud.

Femmes ministres* au sein des 27 gouvernements

Rang	État membre	Date de l'élection	Ministres membres du gouvernement*	Nombre de femmes	%
1	SUÈDE	2010	24	13	54,17
2	FRANCE	2012	21	11	52,38
3	DANEMARK	2011	23	11	47,83
4	FINLANDE	2011	19	9	47,37
5	AUTRICHE	2008	14	6	42,86
6	BELGIQUE	2010	13	5	38,46
	PAYS-BAS	2012	13	5	38,46
8	ALLEMAGNE	2009	16	6	37,50
9	ESPAGNE	2011	14	4	28,57
	LETTONIE	2011	14	4	28,57
11	LUXEMBOURG	2009	15	4	26,67
12	BULGARIE	2009	16	4	25,00
13	POLOGNE	2011	20	4	20,00
14	RÉPUBLIQUE TCHÈQUE	2010	16	3	18,75
15	ROYAUME-UNI	2010	22	4	18,18
16	MALTE	2008	12	2	16,67
	PORTUGAL	2011	12	2	16,67
18	ROUMANIE	2012	19	3	15,79

Rang	État membre	Date de l'élection	Ministres membres du gouvernement*	Nombre de femmes	%
19	ITALIE	2008	13	2	15,38
20	IRLANDE	2011	15	2	13,33
	LITUANIE	2012	15	2	13,33
22	HONGRIE	2010	10	1	10,00
23	ESTONIE	2011	13	1	7,69
	SLOVÉNIE	2012	13	1	7,69
25	SLOVAQUIE	2012	14	1	7,14
26	GRECE	2012	18	1	5,56
27	CHYPRE	2013	12	0	0,00
	TOTAL		426	111	26,06

Source : Fondation Robert Schuman ©

* N.B.: Le Premier ministre est comptabilisé mais pas les ministres délégués ou les Secrétaires d'Etat.

Au Parlement européen, les femmes sont plus nombreuses (35,41%) que dans les Parlements nationaux (25,98%).

Femmes au sein du Parlement européen

Rang	État membre	Nombre de Députés européens	Nombre de femmes	%
1	Finlande	13	8	61,54
2	Estonie	6	3	50,00
	Slovénie	8	4	50,00
4	Danemark	13	6	46,15
	Pays-Bas	26	12	46,15
6	France	74	34	45,95
7	Suède	20	9	45,00
8	Irlande	12	5	41,67
9	Portugal	22	9	40,91
10	Espagne	54	22	40,74
11	Slovaquie	13	5	38,46
12	Allemagne	99	38	38,38
13	Belgique	22	8	36,36
	Hongrie	22	8	36,36
	Roumanie	33	12	36,36
16	Lettonie	9	3	33,33
	Chypre	6	2	33,33
	Bulgarie	18	6	38,89
	Lituanie	12	4	33,33
20	Grèce	22	7	31,82

21	Autriche	19	6	31,58
22	Royaume-Uni	73	23	31,51
23	Italie	73	17	23,29
24	Pologne	51	11	21,57
25	République tchèque	22	4	18,18
26	Luxembourg	6	1	16,67
27	Malte	6	0	0,00
	TOTAL	754	267	35,41

Source : Fondation Robert Schuman ©

*NB : Le Président du Parlement n'est pas comptabilisé. Depuis le 1er décembre 2011, 18 sièges ont été répartis entre 12 Etats membres portant à 754 le nombre de députés jusqu'en 2014.